



REF

# communiqué

No: 91  
No.:

DIFFUSION:  
RELEASE:

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 25 OCTOBRE 1977

## L'AFRIQUE DU SUD

En l'absence du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, mais sur ses instructions, le Sous-secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures a convoqué aujourd'hui l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud et lui a fait part des commentaires qui suivent:

- (a) Le gouvernement du Canada a noté avec souci les événements qui ont eu lieu en Afrique du Sud au cours des récents jours, au cours desquels on a procédé à des arrestations multiples ainsi qu'à des interdictions de publication et à la fermeture de certains journaux.
- (b) Il est évident que le gouvernement de l'Afrique du Sud tente d'étouffer les voix de ceux qui sont en désaccord avec ses politiques d'apartheid.
- (c) Au cours des trente dernières années le Canada a successivement condamné ces politiques comme étant un déni des droits humains fondamentaux.
- (d) De plus le Canada a toujours cru que ces politiques d'apartheid et leurs effets sont des questions qui préoccupent à juste titre la communauté internationale.
- (e) Le gouvernement canadien considère qu'en tentant d'étouffer cette dissidence légitime, le gouvernement d'Afrique du Sud semble employer des tactiques qui n'engendrent que plus d'aigreur, de violence et qui accroissent l'insécurité.
- (f) En conséquence le gouvernement canadien exhorte le gouvernement d'Afrique du Sud, avant qu'il ne soit trop tard, de prêter l'oreille à ces voix dissidentes. L'Afrique du Sud ne trouvera de sécurité réelle seulement quand une plus grande justice sociale sera accordée à la majorité des habitants de ce pays.

